

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Christian Grobet, Rémy Pagani, Magdalena Filipowski, Erica Deuber Ziegler, Jeannine de Haller, Pierre Meyll et Cécile Guendouz

Date de dépôt: 31 octobre 2000

Messagerie

Proposition de motion concernant la sécurité sur les routes cantonales

Vu les graves accidents – dont un mortel – qui se sont produits au viaduc de l'Ecu après sa remise en service ;

Vu les mesures de sécurité prises sur les voies de grande circulation ;

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

invite le Conseil d'Etat

1. à aménager d'urgence une glissière de sécurité sur le viaduc de l'Ecu, d'y interdire la circulation des poids lourds et de mettre en place des signaux indiquant qu'il y a danger ;
2. à aménager une glissière de sécurité sur le viaduc du Pailly à l'achèvement des travaux en cours ;
3. à aménager une glissière de sécurité au milieu de la route de Meyrin et recenser les artères de grande circulation qui mériteraient de bénéficier d'une protection (par exemple extrémité de la route de Suisse à la hauteur du jardin botanique) ;
4. à recenser les carrefours situés sur le réseau des routes cantonales qui mériteraient d'être dotés d'un giratoire, comme l'intersection de l'avenue

de Thônex et de la route de Sous-Moulin où un grave accident s'est produit il y a un an, et établir un plan de réalisation.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Compte tenu des graves accidents de circulation routière qui surviennent régulièrement dans notre canton, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à accepter cette motion.